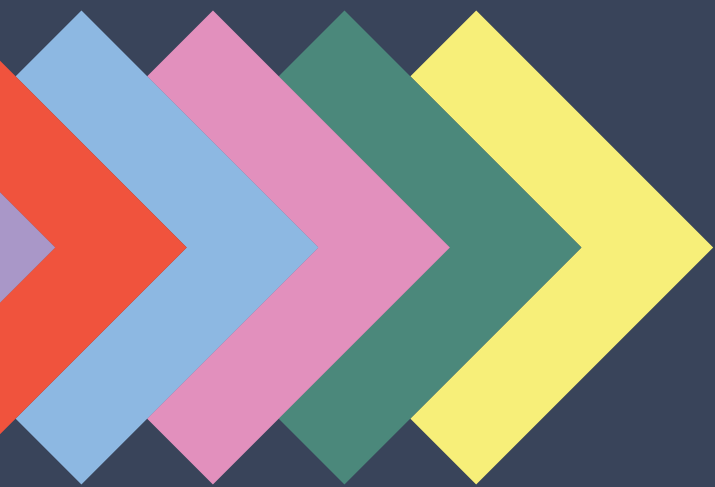
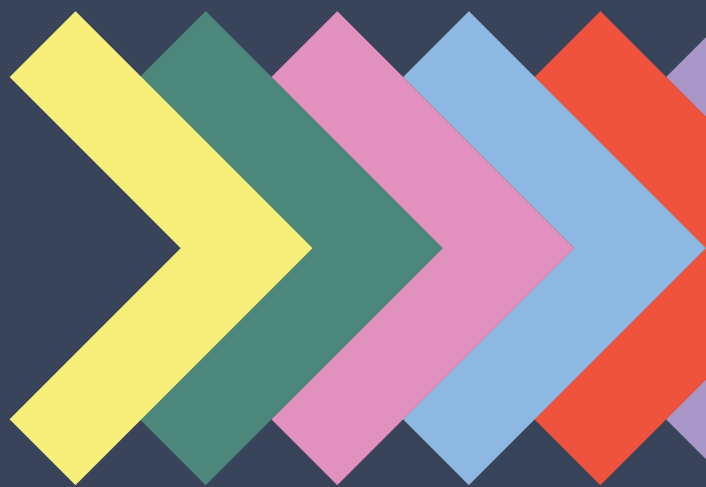




Plan Stratégique 26➤29



26



29

Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale

Le Québec traverse une période marquée par une crise du logement persistante et par les effets des changements climatiques qui ont des répercussions sur la communauté montréalaise. Dans ce contexte difficile, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) tient plus que jamais à jouer un rôle clé pour améliorer les conditions de vie des ménages vivant dans ses logements et offrir des milieux de vie ainsi que des services de qualité.

Pour se donner les moyens de réussir, l'OMHM a largement mobilisé son personnel, ses locataires et ses partenaires au cours de la dernière année. Cette démarche a permis d'identifier les orientations à prioriser pour les années à venir. En travaillant ensemble, nous avons posé les bases de notre plan stratégique.

Ce plan stratégique 2026-2029 est une réponse forte et déterminée à agir concrètement, en collaboration avec nos partenaires, pour bâtir une société plus inclusive et respectueuse de l'environnement. Nous agissons sur les quatre priorités suivantes :

- **Placer les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires au cœur de nos décisions en offrant des services accessibles, humains et bienveillants;**
- **Préserver et développer notre parc immobilier en offrant aux ménages des milieux de vie dignes, adaptés et sécuritaires;**
- **Renforcer notre performance et développer une culture d'innovation afin de devenir une organisation agile, plus cohérente et plus proche des réalités du terrain;**
- **Mobiliser et fidéliser notre personnel en créant un milieu de travail attractif, bienveillant et porteur de sens.**

Ce plan est une boussole pour le personnel et une inspiration pour nos partenaires. Nous souhaitons pouvoir compter sur l'engagement de toutes et de tous pour assurer sa réussite.

Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer les défis en occasions, de créer des milieux de vie où chaque personne se sent respectée, soutenue et fière d'appartenir à sa communauté.



Sylvie Crispo

Présidente du conseil d'administration



Isabelle Pépin

Directrice générale

Mission

Améliorer les conditions de vie des familles et des personnes à faible revenu en offrant des logements et des services de qualité, tout en favorisant leur pouvoir d'influence et d'action.

Vision

Être un acteur clé et un partenaire engagé dans la création de milieux de vie inclusifs, durables et humains, en soutenant l'accès à des logements de qualité et à des services adaptés pour répondre aux besoins des ménages à faible revenu ou à revenu modeste.

Valeurs

Nos valeurs représentent les principes fondamentaux qui guident chacune de nos actions. Elles définissent notre identité et orientent nos interactions avec les locataires, le personnel, les partenaires et la communauté.

Le respect constitue la pierre angulaire de nos relations. Nous reconnaissons la dignité et la valeur de chaque individu et nous nous engageons à traiter toutes les personnes avec qui nous interagissons avec équité et considération, en favorisant une communication ouverte, transparente et empreinte d'empathie.



Respect

Nous croyons que les meilleurs résultats sont obtenus en travaillant ensemble. En favorisant l'entraide et le partage d'idées, nous renforçons notre capacité à relever les défis organisationnels et à répondre efficacement aux besoins des partenaires et des ménages montréalais.



Collaboration

Valoriser l'innovation signifie que nous encourageons la créativité, l'expérimentation et l'adoption de nouvelles idées et technologies pour améliorer les services et les processus.



Innovation

Nous visons des standards élevés en matière de gestion et de prestation de services. En adoptant des pratiques novatrices et en cherchant constamment à nous améliorer, nous nous assurons d'offrir une qualité optimale dans tout ce que nous entreprenons.



Excellence organisationnelle

La diversité est une richesse que nous valorisons. Nous œuvrons à garantir l'accès équitable aux services, tout en encourageant un environnement où chaque personne est traitée de manière juste et respectueuse, indépendamment de ses différences.



Inclusion et diversité



Priorité 1

Citoyennes, citoyens et partenaires au cœur de nos décisions

L'OMHM dessert plus de 42 500 ménages sur l'île de Montréal. Au-delà des logements, nous fournissons un service public de proximité, humain, souvent crucial dans la vie des locataires. Cette relation entre l'OMHM et les citoyennes et citoyens doit se renouveler constamment : elle passe par une écoute active, des services accessibles et bienveillants, ainsi que par une capacité à reconnaître la diversité des parcours, des réalités et des défis vécus.

L'OMHM reconnaît aussi que cette évolution passe par une relation plus fluide, claire et adaptée avec ses partenaires des milieux communautaire et institutionnel.



Orientation 1.1

Créer une expérience locataire et citoyenne humaine et accessible

› Enjeu

L'expérience client s'étioule lorsqu'elle demeure générale parce qu'elle devient anonyme, complexe ou fragmentée. Les locataires se confrontent parfois à des démarches administratives lourdes, à des points de service dispersés, ou à une relation impersonnelle avec l'organisation. En parallèle, notre personnel de première ligne doit composer avec des outils limités pour bien répondre aux besoins.

› Ce que nous voulons changer

Nous visons à simplifier le parcours des locataires, des citoyennes et citoyens, en communiquant plus clairement et simplement et en offrant un accès aux services plus direct, fluide et humain. Cela implique la mise en place d'un guichet d'accès unique à l'OMHM, une plus grande présence territoriale et des outils de travail mieux adaptés pour orienter les personnes vers les bonnes ressources, au bon moment.

› Objectif à destination 2029

- Optimiser notre service à la clientèle en offrant une porte d'entrée unique et conviviale pour tous les services de l'OMHM et en déployant des points de service dans les quartiers afin de se rapprocher des locataires.

Orientation 1.2

Favoriser la stabilité résidentielle de nos locataires

› Enjeu

Trop de ménages vivent dans une précarité résidentielle invisible. Des situations d'accumulation de dettes, de santé mentale fragile ou de violence domestique peuvent mener à des pertes de logement évitables. Chaque expulsion a des coûts sociaux, humains et financiers considérables.

› Ce que nous voulons changer

Nous voulons miser sur la prévention en renforçant notre capacité à intervenir en amont, avec nos partenaires communautaires et institutionnels, pour soutenir les ménages à risque. Cela exige des ententes solides, des rôles mieux définis et une capacité collective à agir en prévention.

› Objectif à destination 2029

- Mettre en place le soutien nécessaire aux locataires pour favoriser leur maintien en logement en concluant des ententes de collaboration avec nos partenaires communautaires et institutionnels.



Orientation 1.3

Mobiliser les individus et les communautés

› Enjeu

La participation des locataires à la vie dans leur logement et dans leur immeuble et à la prise en charge de leur milieu est essentielle pour favoriser des milieux de vie dynamiques, solidaires et durables. Cette participation nécessite des conditions structurantes, dont des moyens concrets, une reconnaissance formelle et un cadre d'implication clair.

› Ce que nous voulons changer

Nous voulons bâtir une nouvelle forme de cohabitation entre l'OMHM et ses locataires – une forme qui responsabilise, valorise, soutient. Pour cela, il faut clarifier les rôles de chaque personne, donner accès à l'information locale et reconnaître le potentiel d'action des communautés.

› Objectifs à destination 2029

- Clarifier les responsabilités respectives des locataires et de l'OMHM en déposant un cadre de référence sur le respect des obligations des locataires.
- Développer une connaissance et une compréhension partagées des milieux de vie en développant un portrait de chacune de nos habitations permettant aux équipes de s'y référer.

Orientation 1.4

Être un acteur influent en habitation sociale et abordable

➤ Enjeu

Dans un contexte de crise du logement persistante, les politiques publiques en matière d'habitation doivent être adaptées, concertées et audacieuses. L'OMHM, en tant qu'acteur de terrain, possède une expertise précieuse pour orienter ces politiques et proposer des solutions concrètes. Cette voix doit désormais être portée plus fortement dans les espaces décisionnels et partenariaux afin d'amplifier notre impact collectif.

➤ Ce que nous voulons changer

Nous voulons nous affirmer comme un partenaire incontournable dans les dialogues stratégiques sur l'habitation sociale et abordable. Cela implique de renforcer notre capacité d'influence auprès des gouvernements, ainsi que d'alimenter les réflexions publiques par des données et des expériences terrain. Il s'agit aussi de collaborer étroitement avec les organismes communautaires, les institutions et le milieu de la recherche pour coconstruire des solutions durables.

➤ Objectif à destination 2029

- Être reconnu comme un leader engagé dans le domaine de l'habitation sociale et abordable à Montréal et au Québec en contribuant activement à l'élaboration de cadres législatifs et de programmes adaptés.





Priorité 2

Pérennité et développement de notre parc immobilier

Avec plus de 24 000 logements sous sa responsabilité, l'OMHM gère un patrimoine collectif de plus de cinq milliards de dollars. Ce parc fait face à une pression constante : vétusté accrue de certains bâtiments, hausse des coûts d'entretien, attentes croissantes des locataires, changements climatiques, nouvelles exigences réglementaires et transformation des modes de vie. Dans ce contexte, il s'agit désormais de définir la façon dont nous investirons de manière durable, judicieuse et cohérente.

Préserver et développer le parc, c'est aussi offrir des milieux de vie dignes, adaptés et sécuritaires, capables de répondre à la crise du logement, tout en s'y inscrivant comme solution à long terme.

Orientation 2.1

Assurer la viabilité économique de notre parc immobilier

> Enjeu

Les coûts d'exploitation du parc immobilier sont en hausse, alors que les exigences en matière de reddition de compte, d'entretien préventif et de performance énergétique se complexifient et exigent des capacités accrues de suivi et d'intervention.

À cela s'ajoute la fin prochaine du Programme de logement sans but lucratif (PSBL), qui encadre actuellement la gestion des HLM. Cette échéance oblige l'OMHM à revoir en profondeur ses modèles de gestion et à moderniser ses outils.

> Ce que nous voulons changer

Nous voulons nous doter d'outils modernes pour suivre nos actifs, former nos gestionnaires sur une nouvelle culture de gestion et assurer une saine gouvernance financière pour l'ensemble de notre parc. Cela implique d'anticiper l'entrée en fonction de nouveaux programmes encadrant le financement des HLM en nous engageant dès maintenant dans une préparation rigoureuse et proactive.

> Objectifs à destination 2029

- Répondre aux exigences des nouveaux programmes en développant des outils de gestion et de reddition de compte et en formant le personnel aux nouvelles pratiques de gestion intégrée de l'immobilier.
- Atteindre un équilibre financier pour les immeubles hors HLM afin d'en assurer la viabilité à long terme et d'éliminer le déficit annuel.

Orientation 2.2

Avoir un parc immobilier en santé

> Enjeu

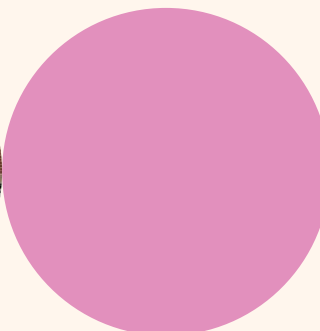
En 2025, l'âge moyen du parc HLM est de 48 ans. L'entretien différé, les rénovations majeures et les enjeux de vétusté créent une pression accrue sur nos équipes et affectent directement la qualité de vie des locataires. La situation varie d'un immeuble à l'autre et d'un arrondissement à l'autre. Le constat reste clair : il faut intervenir maintenant.

> Ce que nous voulons changer

Nous voulons adopter une approche proactive, structurée et soutenue de mise à niveau du parc. Cela inclut des investissements ciblés, un plan de maintien des actifs pour chaque immeuble et des choix réfléchis pour éviter d'agir en réaction aux urgences.

> Objectifs à destination 2029

- Mettre à niveau notre parc immobilier en effectuant les rénovations et les modernisations nécessaires pour remettre les immeubles en bon état.
- Entretenir et prévenir la dégradation du parc immobilier en déposant un plan de maintien des actifs pour l'ensemble du parc.



Orientation 2.3

Augmenter l'offre montréalaise de logements sociaux, abordables et inclusifs

> Enjeu

Face à la pénurie persistante de logements abordables et à la hausse constante des besoins en matière de logement à Montréal, l'OMHM se trouve à un moment charnière pour contribuer activement à l'élargissement de l'offre. L'accès à un logement demeure hors de portée pour un nombre croissant de ménages et notre rôle comme acteur public s'en trouve d'autant plus central. Chaque nouveau logement construit est une réponse directe à la crise du logement, un outil de stabilisation sociale et un geste d'équité collective.

> Ce que nous voulons changer

Nous voulons accroître notre capacité à développer, à planifier et à livrer de nouveaux projets de logements sociaux et abordables, tout en consolidant notre rôle comme partenaire incontournable en habitation. Cela signifie aussi d'améliorer notre capacité à planifier, à innover dans nos pratiques de développement et à travailler en étroite collaboration avec les autorités municipales et gouvernementales, ainsi qu'avec les partenaires communautaires.

> Objectif à destination 2029

- Ajouter des logements sociaux, abordables et intermédiaires à notre parc immobilier.





Priorité 3

Organisation agile et performante

Pour transformer nos ambitions sociales en résultats concrets sur le terrain, l'OMHM doit s'appuyer sur une organisation agile, équipée et orientée vers l'innovation. Cette priorité vise à renforcer notre capacité à agir rapidement, à mieux exploiter nos données, à mettre à niveau nos outils technologiques et à intégrer pleinement les principes de développement durable dans nos pratiques.

Il s'agit à la fois d'améliorer ce qui existe, de moderniser nos façons de faire, de revoir notre rapport à la performance et de valoriser l'expérimentation ainsi que la créativité comme leviers réels de transformation.

Orientation 3.1
Encourager
l'agilité et
l'innovation

➤ **Enjeu**

Dans un contexte de forte pression opérationnelle et d'enjeux sociétaux complexes, l'innovation doit s'inscrire dans notre culture organisationnelle. Cette culture repose sur des fondations à bâtir, notamment en matière de gouvernance, de gestion et d'organisation interne du travail.

➤ **Ce que nous voulons changer**

Nous voulons intégrer des mécanismes d'amélioration continue dans notre gestion courante. Cela inclut la mise en œuvre de projets organisationnels axés sur l'agilité, l'adaptation rapide aux défis opérationnels et l'usage d'approches itératives favorisant l'expérimentation, la collaboration et la résolution concrète de problèmes.

➤ **Objectif à destination 2029**

- Planter une culture d'amélioration continue et d'innovation en révisant nos processus et en mettant en place des projets et des outils innovants.

Orientation 3.2
Viser
l'excellence
opérationnelle

➤ **Enjeu**

L'OMHM gère un nombre considérable de logements, de demandes et de données. Pourtant, certains outils technologiques ou indicateurs restent sous-utilisés, ce qui limite notre capacité à piloter efficacement, à nous comparer et à progresser.

➤ **Ce que nous voulons changer**

Nous voulons systématiser l'utilisation d'indicateurs de performance, mettre en place une veille stratégique plus rigoureuse et doter l'organisation d'outils numériques modernes et intégrés. Ces efforts visent à rendre notre performance plus lisible, prévisible et orientée vers la création de valeur sociale.

➤ **Objectifs à destination 2029**

- Optimiser l'utilisation des outils technologiques par l'emploi des logiciels et des fonctionnalités à notre disposition.
- Mettre en place des outils de travail pour faciliter la prise de décision à l'aide de données.

Orientation 3.3
Améliorer
notre bilan
environnemental

➤ **Enjeu**

Le parc immobilier de l'OMHM génère une empreinte carbone non négligeable. Les occasions d'agir sont nombreuses : transition énergétique, optimisation des systèmes et réduction du gaspillage. Elles nécessitent des choix clairs, des investissements ciblés et une approche rigoureuse.

➤ **Ce que nous voulons changer**

Nous voulons réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre de manière mesurable et progressive. Cela implique de prioriser certaines actions ayant un impact concret sur l'environnement et d'intégrer les enjeux climatiques dans nos pratiques de gestion, nos rénovations et nos constructions.

➤ **Objectif à destination 2029**

- Grâce à un plan climat, réduire les gaz à effet de serre et la consommation énergétique de l'organisation.



Priorité 4

Notre équipe, pilier de notre réussite

Face aux défis liés à l'habitation sociale, notre capacité d'action repose sur une organisation solide, mobilisée et fière de contribuer à une mission porteuse de sens. Dans un contexte marqué par la rareté de la main-d'œuvre, l'évolution des attentes du personnel et des transformations organisationnelles rapides, cette priorité vise à faire de l'OMHM un milieu de travail attractif, bienveillant et engagé.

Au-delà des avantages offerts ou de l'environnement de travail, c'est la culture de gestion, le sentiment d'utilité, la capacité de grandir dans l'organisation et les conditions d'engagement à long terme qui changeront tout pour fidéliser les talents et attirer d'autres recrues. Une équipe mobilisée, c'est une ambition à structurer, à nourrir et à incarner.



Orientation 4.1 **Être un** **employeur** **de destination**

> Enjeu

Le marché de l'emploi est compétitif, notamment dans les secteurs publics et parapublics. Les personnes en recherche d'emploi, quel que soit leur âge ou leur parcours, aspirent à évoluer dans des environnements sains, stimulants, porteurs de sens, où elles peuvent contribuer à une mission engageante tout en bénéficiant d'un bon équilibre personnel et de perspectives de développement. L'OMHM doit se positionner clairement comme un employeur de destination.

Les transformations organisationnelles sont des occasions précieuses de croissance et d'innovation. Pour qu'elles soient pleinement réussies, il est essentiel de les accompagner avec soin. En offrant aux équipes une vision claire des objectifs, une participation active aux changements et des outils adaptés pour les soutenir, nous créons un environnement propice à l'engagement, à la compréhension et à l'enthousiasme collectif.

> Ce que nous voulons changer

Nous souhaitons renforcer notre attractivité et notre capacité à fidéliser nos talents. Cela implique de mieux faire connaître la mission de l'OMHM comme levier d'attraction, d'améliorer nos pratiques d'accueil et d'intégration, ainsi que de consolider les parcours professionnels à l'interne. Nous tenons aussi à renforcer le sentiment d'appartenance et d'utilité au sein de l'OMHM. Cela passe par un meilleur accompagnement au changement, des espaces de dialogue sur l'évolution des rôles et une stratégie RH qui mise sur la proximité et la reconnaissance.

> Objectifs à destination 2029

- Optimiser notre attractivité et la fidélisation de notre personnel.
- Favoriser l'accompagnement, le soutien et la formation de nos employées et employés.
- Mobiliser le personnel.



Le présent plan stratégique est à la fois une feuille de route et un engagement. Il trace les grands axes d'action de l'OMHM pour les prochaines années, dans un contexte en pleine transformation. Qu'il s'agisse de placer la citoyenne et le citoyen au cœur de nos décisions, de préserver et de développer notre parc immobilier, d'améliorer notre performance ou de miser sur la mobilisation de nos équipes, chaque priorité contribue à renforcer les communautés que nous desservons.

Grâce à l'implication de nos équipes, à la collaboration de nos partenaires et à l'appui de nos instances gouvernementales, c'est ensemble que nous pourrons véritablement améliorer les conditions de vie des familles et des personnes à faible revenu en offrant des logements et des services de qualité. Il s'agit de notre mission fondamentale. Nous savons que les défis sont grands et notre volonté de les relever l'est tout autant.

Synthèse

Priorité 1

Citoyennes, citoyens et partenaires au cœur de nos décisions



Orientations

1.1 Créer une expérience locataire et citoyenne humaine et accessible

Optimiser notre service à la clientèle en offrant une porte d'entrée unique et conviviale pour tous les services de l'OMHM et en déployant des points de service dans les quartiers afin de se rapprocher des locataires.

Indicateurs stratégiques et cibles

Des points de service déployés sur le territoire.
Cible 2028 : quatre points de service mis en place.

Une porte d'entrée unique pour toutes les demandes des citoyennes, citoyens et des locataires.
Cible 2027 : centralisation des demandes complétée.

Taux de satisfaction des locataires.
Cible 2029 : 80 %.

1.2 Favoriser la stabilité résidentielle de nos locataires

Mettre en place le soutien nécessaire aux locataires pour favoriser leur maintien en logement en concluant des ententes de collaboration avec nos partenaires communautaires et institutionnels.

Nombre d'ententes de collaboration actualisées et incluant un volet pour la stabilité résidentielle.
Cible 2029 : 24 ententes.

Un cadre structuré de soutien et d'accompagnement des personnes en difficulté de stabilité résidentielle.
Cible 2027 : cadre de soutien et d'accompagnement mis en place.

1.3 Mobiliser les individus et les communautés

Clarifier les responsabilités respectives des locataires et de l'OMHM en déposant un cadre de référence sur le respect des obligations des locataires.

Un cadre de référence sur le respect des obligations des locataires et de l'OMHM.
Cible 2027 : cadre de référence mis en place.

Développer une connaissance et une compréhension partagées des milieux de vie en développant un portrait de chacune de nos habitations permettant aux équipes de s'y référer.

Un portrait de chacune de nos habitations permettant aux équipes d'avoir une connaissance et une compréhension partagées de nos milieux de vie.
Cible 2026 : 100 % des habitations documentées.

1.4 Être un acteur influent en habitation sociale et abordable

Être reconnu comme un leader engagé dans le domaine de l'habitation sociale et abordable à Montréal et au Québec en contribuant activement à l'élaboration de cadres législatifs et de programmes adaptés.

Nombre de participations à des groupes de consultation ou groupes de travail gouvernementaux.
Cible 2029 : 16 participations.

Priorité 2

Pérénnité et développement de notre parc immobilier



Orientations

2.1 Assurer la viabilité économique de notre parc immobilier

Répondre aux exigences des nouveaux programmes en développant des outils de gestion et de reddition de compte et en formant le personnel aux nouvelles pratiques de gestion intégrée de l'immobilier.

Outils de gestion et de reddition de comptes développés.
Cible 2029 : 100 % des outils développés.

Pourcentage de gestionnaires formés sur la nouvelle culture de gestion rendue nécessaire par le PSHLM.
Cible 2029 : 100 % des gestionnaires formés.

Atteindre un équilibre financier pour les immeubles hors HLM afin d'en assurer la viabilité à long terme et d'éliminer le déficit annuel.

Déficit d'exploitation éliminé.
Cible 2028 : résultat d'exploitation positif.

2.1 Avoir un parc immobilier en santé

Mettre à niveau notre parc immobilier en effectuant les rénovations et les modernisations nécessaires pour remettre les immeubles en bon état.

Pourcentage de notre parc immobilier HLM en bon état selon l'indice d'état gouvernemental.
Cible 2029 : 80 % du parc immobilier.

Entretenir et prévenir la dégradation du parc immobilier en déposant un plan de maintien des actifs pour l'ensemble du parc.

Taux des immeubles composant notre parc immobilier ayant un plan de maintien des actifs sur 20 ans.
Cible 2029 : 100 % des immeubles.

2.3 Augmenter l'offre montréalaise de logements sociaux, abordables et inclusifs

Ajouter des logements sociaux, abordables et intermédiaires à notre parc immobilier.

Nombre de logements ajoutés.
Cible 2029 : 1 500 logements.

Priorité 3

Organisation agile et performante



Orientations

3.1 Encourager l'agilité et l'innovation

Implanter une culture d'amélioration continue et d'innovation en révisant nos processus et en mettant en place des projets et des outils innovants.

Indicateurs stratégiques et cibles

Nombre de processus organisationnels révisés et mis en place.
Cible 2029 : 16 processus.

Nombre de projets ou d'outils innovants mis en place.
Cible 2029 : quatre outils ou projets.

3.2 Viser l'excellence opérationnelle

Optimiser l'utilisation des outils technologiques par l'emploi des logiciels et des fonctionnalités à notre disposition.

Nombre de nouvelles fonctionnalités utilisées dans les systèmes principaux.
Cible 2029 : 20 fonctionnalités.

Mettre en place des outils pour faciliter la prise de décisions à l'aide de données.

Nombre d'outils mis en place.
Cible 2029 : 20 outils.

3.3 Améliorer notre bilan environnemental

Grâce à un plan climat, réduire les gaz à effet de serre et la consommation énergétique de l'organisation.

Tonnes de GES émises.
Cible 2029 : 20 000 tonnes de GES émises.

Intensité énergétique mesurée en Kwh/m².
Cible 2029 : 188 Kwh/m².

Priorité 4

Notre équipe, pilier de notre réussite



Orientations

4.1 Être un employeur de destination

Optimiser notre attractivité et la fidélisation de notre personnel.

Indicateurs stratégiques et cibles

Taux de roulement global.
Cible 2029 : 12 %.

Favoriser l'accompagnement, le soutien et la formation de nos employées et employés.

Pourcentage des parcours de développement professionnel harmonisés avec le cadre de référence en matière d'accueil, d'intégration et de développement des compétences.
Cible 2029 : 100 %.

Pourcentage de demandes qui sont soumises et traitées par le guichet unique RH.
Cible 2029 : 90 %.

Mobiliser le personnel.

Baromètre de l'engagement organisationnel.
Cible 2029 : 80 %.

Office municipal d'habitation de Montréal

400, boulevard Rosemont
Montréal (Québec) H2S 0A2
514 872-6442
omhm.qc.ca

4^e trimestre 2025
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-921999-74-8

